

<p style="text-align: center;"><b>RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES CONCERNANT LE PREAVIS NO 17 RELATIF A LA 1ère SERIE DES COMPLEMENTS AU BUDGET 2004</b></p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

La Commission des Finances s'est réunie le 18 août 2004 en présence de M. Rémy Jaquier, syndic et de M. Pierre Meyer, chef des finances. Nous les remercions de leurs renseignements et de leur collaboration.

Quelques renseignements complémentaires :

### **1. Administration générale**

101.3650      A) Marché de Noël 2003  
Piloté par une association propre, les comptes ont été établis en mars 2004. La Municipalité a fixé un plafond à la participation communale.

                  B) Brandons 2004  
Le déficit s'est monté à Fr 58'000.--, prestations communales comprises.  
Dès 2005, toutes les dépenses devront être visées par le service des finances.  
Dès 2006, la commission extraparlamentaire qui organise les Brandons sera convertie en société locale autonome au bénéfice d'une subvention communale.

### **3. Urbanisme et bâtiments**

346.3141.01    Le loyer payé par les bouchers alimente le fonds 670.4815 qui finance les travaux de rénovation.

354.3141.01    Le montant de fr 50'000.-- comprend fr 15'000.-- pour une plateforme élévatrice extérieure.

### **4. Travaux et environnement**

465. 3012      Globalement pas de dépenses supplémentaires puisque compensation au compte 465.4529 (Reve

## 5. Ecoles et culture

152.3653 A l'avenir, tous ces subsides seront regroupés dans une enveloppe globale.  
La commission attend des précisions concernant la plaquette Bolex Oulevay.

## 6. Police et sports

170.3653 La commission demande à la Municipalité d'exiger des comptes concernant le mouvement « Juniors »

## 7. Affaires sociales et Jeunesse

710.3655.21 Bisounours repris par Tom Pouce.

Le déficit prévu au budget 2004 se montait à :		1.715.710.--
1ère série de compléments au budget :	Charges	542.800.--
	./. Revenus	63.700.--
		<hr/>
Nouveau déficit présumé		2.194.810.--

## Conclusion

Par 5 voix contre une et 1 abstention, la Commission des Finances vous propose d'adopter le préavis 17 tel que présenté par la Municipalité.

Le Président de la Commission

20.08.04